



## DOSSIER DE RENOUVELLEMENT CANTINE - RENTREE 2025/2026

### UNIQUEMENT ENFANTS DEJA SCOLARISES SUR LA COMMUNE

⚠ Pour tout changement (adresse, situation personnelle (et) (ou) professionnelle), merci de vous rapprocher de la mairie pour la mise à jour de votre dossier.

NOM ET PRENOM (Mère) : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

NOM ET PRENOM (Père) : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

NOM ET PRENOM (Tuteur) : \_\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

TELEPHONE (si changement) : \_\_\_\_\_

	ENFANT 1	ENFANT 2	ENFANT 3	ENFANT 4
NOM	_____	_____	_____	_____
Prénom	_____	_____	_____	_____
	<b>ENFANT 1</b>	<b>ENFANT 2</b>	<b>ENFANT 3</b>	<b>ENFANT 4</b>
Fréquentation	<input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vend	<input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vend	<input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vend	<input type="checkbox"/> Lundi <input type="checkbox"/> Mardi <input type="checkbox"/> Jeudi <input type="checkbox"/> Vend
Sans cantine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

⚠ L'inscription à la cantine scolaire ne sera accordée que sous réserve d'être à jour des paiements des années scolaires précédentes.

⚠ Par ailleurs, cette année, au regard des retards constatés de parents lors de la sortie des classes et afin de ne pas mettre en danger les enfants qui n'auraient pu être récupérés à temps, l'inscription à la garderie gérée par l'ODEL VAR, sans paiement préalable, est OBLIGATOIRE (le paiement ne sera appliqué qu'au regard des heures de garderie réellement effectuées).

⚠ Le dossier est à récupérer sur le site internet de la commune ou directement auprès de l'ODEL VAR. Pour que l'inscription de votre enfant à la cantine soit considérée comme définitive, l'ODEL VAR devra nous confirmer la bonne réception du dossier d'inscription de votre enfant à la garderie du soir.

⚠ L'absence d'inscription au périscolaire du soir entrainera automatiquement la non inscription de l'élève au service de restauration scolaire jusqu'à réception du dossier par L'ODEL VAR.

Les jours d'inscription à la cantine seront fixes tout au long de l'année scolaire. Des modifications pourront être apportées sur demande écrite avec justificatif (changement d'horaires de travail, perte d'emploi...).

Vous avez également la possibilité de gérer les jours de cantine de vos enfants directement sur le portail famille en respectant les délais de 15 jours de carence.



## PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISE (PAI)

Sur prescription médicale obligatoirement SI OUI, type :	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON			
	<input type="checkbox"/> MEDICAMENT	<input type="checkbox"/> MEDICAMENT	<input type="checkbox"/> MEDICAMENT	<input type="checkbox"/> MEDICAMENT
	<input type="checkbox"/> PANIER REPAS			

### **PERSONNES MAJEURES A PREVENIR EN CAS D'URGENCE ET/OU AUTORISEES A RECUPERER L'ENFANT autres que les parents : (*à renseigner obligatoirement*) :**

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_

Téléphone domicile : \_\_\_\_ - \_\_\_\_ - \_\_\_\_ - \_\_\_\_ - \_\_\_\_ Téléphone portable : \_\_\_\_ - \_\_\_\_ - \_\_\_\_ - \_\_\_\_ - \_\_\_\_

Lien de parenté avec l'enfant : \_\_\_\_\_

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_

Téléphone domicile : \_\_\_\_ - \_\_\_\_ - \_\_\_\_ - \_\_\_\_ - \_\_\_\_ Téléphone portable : \_\_\_\_ - \_\_\_\_ - \_\_\_\_ - \_\_\_\_ - \_\_\_\_

Lien de parenté avec l'enfant : \_\_\_\_\_

Je (Nous) soussigné(e(s))  MME     M.     MME et M. \_\_\_\_\_  
en qualité de PERE – MERE – TUTEUR – FAMILLE D'ACCUEIL *Rayer les mentions inutiles*

► **ATTESTE/ATTESTONS** sur l'honneur l'exactitude des renseignements donnés dans le présent dossier.

► **ATTESTE/ATTESTONS** avoir pris connaissance et accepter le Règlement de Cantine et son annexe.

► **M'ENGAGE/NOUS ENGAGEONS** à signaler au service Jeunesse toute modification relative aux informations données dans le présent dossier.

Fait à : \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_\_

Signatures :                      PERE                      MERE                      TUTEUR/FAMILLE D'ACCUEIL

**Adhésion au prélèvement automatique (Voir annexe règlement)**

- Fournir un RIB
- Autorisation de prélèvement dûment remplie (disponible sur evenos.fr ou en mairie)

**Pour les familles ayant déjà souscrit au prélèvement lors de la rentrée 2024 et qui souhaitent conserver ce mode de règlement, il n'est pas nécessaire de nous transmettre les éléments à nouveau (sauf en cas de changement de RIB).**

Votre dossier d'inscription fait l'objet d'un traitement automatisé destiné à faciliter son classement ainsi que les recherches d'informations. Ce fichier est à usage interne du service scolaire.

Vous pouvez à tout moment accéder aux informations vous concernant, demander leur rectification ou leur effacement en prenant directement contact avec le service scolaire de la mairie du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 17h00 et le vendredi de de 8h30 à 12h et de 14h30 à 16h00 (articles 26 et 27 de la loi n°78-17 du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés).